

DASSAULT SYSTEMES
CUSTOMER EVALUATION LICENSE AND ONLINE SERVICES AGREEMENT
CONTRAT CLIENT DE LICENCE ET DE SERVICES EN LIGNE D'EVALUATION

This Customer Evaluation License and Online Services Agreement is made by and between the customer ("**Customer**") and the DASSAULT SYSTEMES group legal entity ("**3DS**" or "**DS**"), as both are identified in the Transaction Document. This Agreement is accepted by Customer by signing or otherwise accepting a Transaction Document referencing this Agreement or by other electronic means permitted by 3DS, such as click-to-accept and electronic signature. The parties agree as follows:

1. Definitions

3DS Group Company (or **DS Group Company**) means Dassault Systèmes, a French "société européenne" or any entity which Dassault Systèmes, directly or indirectly, (i) owns more than 50% of the outstanding equity or ownership interest, or (ii) has the power to designate the managing authority.

3DS Offering (or **DS Offering**) means one or more Licensed Programs and/or Online Services and/or Packaged Offerings.

3DS Website Terms means the Product Portfolio, the Data Processing Exhibit and the relevant Third-Party Terms located at the website available at www.3ds.com/terms.

Agreement means these terms, the Transaction Document and the terms contained in the 3DS Website Terms referenced herein.

Applicable Data Protection Legislation means any applicable data privacy law and all other regulations that may apply to the Processing of Personal Data provided by Customer.

Controller, Data Subject, Personal Data, Personal Data Breach, Process/Processing, Processor, and Supervisory Authority when used in the appropriate context, shall have the same meaning as in the Applicable Data Protection Legislation. If the preceding terms are not defined in the Applicable Data Protection Legislation, then such terms as used in this Agreement shall have the same meaning as their analogous terms under the Applicable Data Protection Legislation. In the event there are no such analogous terms, then the definitions of those terms under Regulation (EU) 2016/679 (General Data Protection Regulation) shall apply.

Controlled Data means any information : (i) required for the development, production, assembly, operation, repair, test, maintenance, or modification of an item, in any tangible or intangible form, (including but not limited to written or oral communications, designs, computer-aided design files, plans, models, photographs, instructions, engineering designs and specifications) falling in any category of the list of controlled items of any Export Control Regulations; (ii) subject to cybersecurity regulatory requirements on

Le présent Contrat Client de Licence et de Services en Ligne d'Évaluation est conclu entre le client (le « **Client** ») et la société du groupe DASSAULT SYSTEMES ("**3DS**" ou "**DS**"), désignés dans le Document de Transaction. Le présent Contrat est accepté par le Client en signant ou en acceptant le Document de Transaction renvoyant au présent Contrat ou par d'autres moyens électroniques autorisés par 3DS tels que l'acceptation par clic, ou par signature électronique. Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Définitions

Société du Groupe 3DS (ou **Société du Groupe DS**) désigne Dassault Systèmes, une société européenne de droit français ou toute entité dans laquelle Dassault Systèmes, directement ou indirectement, (i) possède plus de 50 % des titres en circulation ou des participations, ou (ii) détient le pouvoir de désigner les dirigeants.

Offre 3DS (ou **Offre DS**) désigne un ou plusieurs Logiciels et/ou Services en Ligne et/ou Offres Combinées.

Conditions du Site internet de 3DS désigne le portefeuille de produits, l'Annexe relative au Traitement des Données ainsi que les Conditions spécifiques applicables aux tiers, disponible à l'adresse suivante : www.3ds.com/terms.

Contrat désigne les présentes conditions, le Document de Transaction et les dispositions publiées dans les Conditions du Site internet de 3DS, référencés dans le présent Contrat.

Lois applicables en matière de protection des Données à Caractère Personnel désigne toute loi applicable relative à la protection des données et toute autre réglementation susceptible de s'appliquer au Traitement de Données à Caractère Personnel communiquées par le Client.

Responsable du Traitement, Personne concernée, Violation de Données à Caractère Personnel, Traiter/Traitement, Sous-traitant et Autorité de contrôle selon le contexte, revêtent la même signification que celle conférée par les Lois applicables en matière de Protection des Données à Caractère Personnel. Si les expressions précédentes ne sont pas définies par les Lois applicables en matière de protection des Données à Caractère Personnel, ces expressions utilisées dans le présent Contrat doivent revêtir la même signification que celle conférée par leurs expressions similaires employées dans les Lois applicables en matière de protection des Données à Caractère Personnel. En l'absence d'expressions similaires, les définitions de ces expressions exposées dans le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données) doivent s'appliquer.

Donnée(s) Contrôlée(s) désigne toute information (i) nécessaire pour le développement, la production, l'assemblage, l'utilisation, la réparation, la maintenance des tests ou la modification d'un article, de façon tangible ou intangible (y compris sans pour autant s'y limiter, celle de communications écrites ou orales, dessins, fichiers de conception assistée par ordinateur, plans, modèles, photos, instructions, dessins d'ingénierie et spécifications) inclus dans toute catégorie énumérée dans la liste des articles contrôlés de

information technology systems used for its storage or transfer.

Customer Data means the data provided by Customer or collected by 3DS, through Customer's use of the Online Services, including any Personal Data.

Data Processing Exhibit means the terms published in the 3DS Website Terms applicable to the Processing of Personal Data by 3DS when 3DS is acting as Processor on behalf of Customer.

Documentation means the current user documentation in any form or media as delivered together with the 3DS Offering for use in connection with the 3DS Offering.

Effective Date means (i) for a Licensed Program, the later of the following (x) the date on which such Licensed Program is shipped or made available electronically to Customer or, if applicable, (y) the date on which Customer is informed by 3DS that the associated license key can be requested or is available, or (ii) for Online Services, the date of delivery of the Online Services as described in Section 3.

Export Control Regulations means all applicable export control laws and regulations, and sanctions programs worldwide, including but not limited to the United States Export Administration Regulations (EAR) and the Office of Foreign Assets Control (OFAC) Specially Designated Nationals sanctions, and the European Union Council Regulation (EU) No 2021/821.

Licensed Program means (i) any data processing program and content, including databases and digital models for which a license is provided to Customer pursuant to a Transaction Document and (ii) associated Documentation.

Machine means a device on which a 3DS Offering is executed and which is either (1) (i) (a) belonging to Customer or under its sole control or supervision and (b) located on Customer's premises or according to Teleworking conditions, or (ii) authorized by Customer according to its own information technology charter or equivalent whereby third party devices (such as Users own devices) are specifically authorized, or (2) operated by a third party service provider as specifically authorized in the Agreement solely for and on behalf of Customer.

Named User means a User identified with a unique username and password to use the 3DS Offering from a single machine at any given time.

Online Services means online access to, and use of, Licensed Program and/or other related services, as may be updated by 3DS from time to time and ordered by Customer pursuant to a Transaction Document. Online Services may also include certain Licensed Programs for which on-

toute réglementation d'exportation applicable ; ou (ii) soumise à des exigences réglementaires en matière de cybersécurité, relative à des systèmes de technologie de l'information utilisés pour sa conservation ou son transfert.

Donnée(s) du Client désigne toute donnée communiquée par le Client ou collectée par 3DS à travers l'utilisation par le Client des Services en Ligne, y compris toute Donnée à Caractère Personnel.

Annexe relative au Traitement des Données désigne les dispositions publiées dans les Conditions du Site internet de 3DS applicables au Traitement de Données à Caractère Personnel effectué par 3DS lorsque 3DS agit en qualité de Sous-traitant pour le compte du Client.

Documentation désigne à quelque moment que ce soit, la documentation utilisateur existante, quelles qu'en soit la forme ou le support, telle que livrée avec l'Offre 3DS et destinée à être utilisée avec l'Offre 3DS.

Date d'Effet désigne (i) pour un Logiciel, la plus tardive des dates suivantes : (x) la date à laquelle ledit Logiciel est expédié ou mis à la disposition du Client par voie électronique ou, le cas échéant, (y) la date à laquelle le Client est informé par 3DS que la clé de licence correspondante peut être demandée ou est disponible, ou (ii) pour les Services en Ligne, la date de livraison des Services en Ligne telle qu'indiquée à l'article 3.

Règlements de contrôle des exportations désignent toute législation ou réglementation de contrôle des exportations ainsi que les programmes de sanction dans le monde entier, y compris, sans pour autant s'y limiter, le Règlement sur l'administration des exportations des États-Unis (« *United States Export Administration Regulations (EAR)* »), les sanctions relatives à des ressortissants spécialement désignés du Bureau de contrôle américain des avoirs étrangers (« *Office of Foreign Assets Control (OFAC)* »), ainsi que le Règlement (UE) 2021/821 instituant un régime de l'Union de contrôle des exportations (Règlement (UE) 2021/821 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 instituant un régime de l'Union de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts en ce qui concerne les biens à double usage).

Logiciel désigne (i) tout programme de traitement de données et de contenu y compris des bases de données et modèles numériques dont une licence est fournie au Client en vertu d'un Document de Transaction et (ii) la Documentation connexe.

Machine désigne un appareil sur lequel une Offre 3DS est exécutée et qui soit (1) (i) (a) appartient au Client ou se trouve sous son contrôle exclusif ou sa seule supervision et (b) se trouve dans les locaux du Client ou dans des conditions de Télétravail, ou (ii) est autorisé par le Client conformément à sa propre politique des technologies de l'information ou politique équivalente en vertu de laquelle des appareils appartenant à des tiers (comme par exemple les appareils de l'Utilisateur) sont spécifiquement autorisés, ou (2) est exploité par un prestataire de service tiers, tel que spécifiquement autorisé dans le Contrat, exclusivement pour le compte et au nom du Client.

Utilisateur nommé désigné signifie un Utilisateur identifié à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe uniques pour les besoins de l'utilisation de l'Offre 3DS à partir d'une seule machine à tout moment.

Services en Ligne désigne l'accès en ligne à, et l'utilisation d'un Logiciel et/ou d'autres services connexes, tels qu'ils peuvent être mis à jour par 3DS périodiquement et commandés par le Client en application d'un Document de Transaction. Les Services en Ligne peuvent également inclure certains

premises installation may be required.

Packaged Offering means a 3DS Offering composed of multiple Licensed Programs and/or Online Services as defined in the product portfolio available in the 3DS Website Terms, and ordered by Customer pursuant to a Transaction Document, provided that each Licensed Program or Online Service comprising a Packaged Offering shall be governed by all of the terms and conditions of this Agreement applicable to it respectively.

Sub-Processor means any Processor appointed by 3DS or by any other Sub-Processor of 3DS that receives, from 3DS or from any other Sub-Processor of 3DS, Personal Data for the Processing activities to be carried out on behalf of Customer in accordance with the terms of this Agreement and the terms of a written subcontract if applicable.

Teleworking means any program authorized by and for the benefit of Customer to enable its employees to work outside its own premises, using information and communication technology.

Any use of 3DS Offerings while Teleworking is authorized if all of the following conditions are at all times met: (a) Customer's employees do so on Machine(s) connected to Customer's network (e.g. via Virtual Private Network), (b) Customer is able to provide access to such Machine(s) during a compliance verification according to the Agreement, and (c) Customer's employees use the 3DS Offerings for Customer's exclusive internal needs.

Transaction Document means the form provided by 3DS (which may be online) referencing this Agreement, signed or otherwise accepted by Customer and accepted by 3DS which identifies the 3DS Offering ordered by Customer and includes other information such as the quantities thereof, fees payable (unless ordered through a Distributor), duration, geographical scope and the 3DS Group Company serving as the licensor or service provider and Customer information.

User means any (a) Customer's employee, or (b) employee of Customer's consultant(s) or subcontractor(s) (i) who accesses a 3DS Offering, (ii) who works for the exclusive internal needs of Customer and (iii) whose usual workplace is located within Customer's premises. Subject to the terms and conditions of this Agreement, including without limitation, export-related obligations, Customer's employee may also work according to Teleworking conditions.

Whenever required by the context hereof, the terms herein apply equally to the singular and plural forms of the terms and expressions defined.

2. License and Use Rights

2.1. Grant. 3DS grants Customer, from the Effective Date, a temporary, free of charge, non-exclusive and non-transferable right to access and use the 3DS Offering identified in the Transaction Document, for the duration identified in the Transaction Document and solely for the purpose of evaluating such 3DS Offering and specifically excluding any production or commercial purpose, or training purpose. Customer may (i) make and install the necessary number of copies of the applicable Licensed Program for which on-premises installation is required, and (ii) make one copy for back-up purposes of each Licensed Program for which on premise installation is required.

Logiciels pour lesquels une installation sur site peut être requise.

Offre Combinée désigne une Offre 3DS composée de plusieurs Logiciels et/ou Services en Ligne telle que définie dans le portefeuille de produits disponible dans les Conditions du Site internet de 3DS et commandée par le Client conformément à un Document de Transaction, sous réserve que chaque Logiciel ou Service en Ligne comprenant une Offre Combinée soit régi par l'ensemble des conditions du présent Contrat s'y appliquant respectivement.

Sous-traitant ultérieur désigne tout Sous-traitant désigné par 3DS ou par tout autre Sous-traitant ultérieur de 3DS qui reçoit, de 3DS ou d'un autre Sous-traitant ultérieur, des Données à Caractère Personnel dans le but exclusif de réaliser des activités de Traitement pour le compte du Client, en application des stipulations du présent Contrat et de conditions contractuelles écrites le cas échéant.

Télétravail désigne tout programme autorisé par et au profit du Client pour permettre à ses employés de travailler en dehors de ses propres locaux, en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Toute utilisation des Offres 3DS dans le cadre du Télétravail est autorisée si toutes les conditions suivantes sont remplies à tout moment : (a) les employés du client le font sur une ou des machines connectées au réseau du client (par exemple via un réseau privé virtuel), (b) le client est en mesure de fournir l'accès à cette ou ces machines lors d'une vérification de conformité conformément au Contrat, et (c) les employés du client utilisent les offres 3DS pour les besoins internes exclusifs du client.

Document de Transaction désigne le formulaire fourni par 3DS (éventuellement disponible en ligne) faisant référence au présent Contrat, signé ou accepté de toute autre manière par le Client et accepté par 3DS, qui identifie l'Offre 3DS commandée par le Client et inclut d'autres informations telles que les quantités, les redevances à payer (à moins que la commande ne soit effectuée via un Distributeur), la durée, la zone géographique et la Société du Groupe 3DS concédant la licence ou fournissant le service, et les informations du Client.

Utilisateur désigne (a) tout salarié du Client, ou (b) salarié d'un ou de plusieurs consultants et/ou sous-traitants du Client (i) qui accède à une Offre 3DS, (ii) qui travaille exclusivement pour les besoins internes du Client et (iii) dont le lieu de travail habituel se trouve dans les locaux du Client. Sous réserve des conditions du présent Contrat, y compris, sans pour autant s'y limiter, les obligations en matière d'exportation, un salarié du Client peut également travailler dans des conditions de Télétravail.

À chaque fois que le contexte l'implique, les termes et expressions définis ci-dessus au singulier s'appliquent également au pluriel et vice et versa.

2. Licence et Droits d'Utilisation

2.1. Licence et droits accordés. 3DS accorde au Client, à partir de la Date d'Effet, un droit temporaire, gratuit, non-exclusif et non-transférable d'accès à, et d'utilisation de l'Offre 3DS identifiée dans le Document de Transaction, pour la durée prévue dans ledit document et uniquement aux fins de l'évaluation de ladite Offre 3DS et, en particulier, à l'exclusion de toutes fins de production, commerciale ou de formation. Le Client peut (i) réaliser et installer le nombre nécessaire de copies du Logiciel concerné pour lequel une installation sur site est requise et (ii) réaliser une copie à des fins de sauvegarde de chaque Logiciel pour lequel une installation sur site est requise.

The Licensed Programs may (i) be used only in the country where the license has been ordered by Customer, (ii) be executed only on, or accessed by, Machines, and (iii) if applicable, be only for the maximum number of Users, Named Users or maximum use authorized through tokens, as described in the Transaction Document.

The Online Services may be used only for the maximum number of Named Users, as described in the Transaction Document. This Agreement shall not contain, nor shall be supplemented by any service level agreement.

2.2. Scope. Customer agrees to operate each 3DS Offering in accordance with (i) the terms and provisions of this Agreement and the Documentation for such 3DS Offering, and (ii) any specific third-party terms published at 3DS Website Terms that apply to such 3DS Offering. Customer agrees to ensure that its authorized Users comply with such terms and provisions.

Other than as expressly set forth herein, Customer acknowledges and agrees that 3DS shall have no obligation to provide any other services, support or maintenance for the 3DS Offering under this Agreement. No rights, including, without limitation, any right to use, reproduce or display, other than those specifically provided in this Agreement are granted to Customer. Except to the extent permitted by applicable law, Customer shall not modify, adapt, reverse engineer, decompile, disassemble or otherwise translate all or part of any 3DS Offering, and shall not provide, disclose or transmit any results of tests or benchmarks related to any 3DS Offering to any third party.

3. Delivery

3DS Offerings will be delivered or made available to Customer electronically. Electronic delivery will be made by providing Customer with the necessary information to access the Online Services and/or download the Licensed Program. Customer is responsible for accessing 3DS's website and downloading the Licensed Program.

4. Intellectual Property

3DS and/or its suppliers retain ownership in all intellectual property rights in all 3DS Offerings and all modifications, or other derivative works thereof. Licensed Programs are licensed, not sold. Customer shall preserve and reproduce all copyright, patent and trademark notices which appear in any 3DS Offering or any copy thereof. Customer shall keep full, true and accurate records of all copies of the Licensed Programs, which records shall be available for audit by 3DS. Customer recognizes that the methodologies and techniques contained in or expressed within the 3DS Offerings are proprietary information or trade secrets of 3DS and/or its suppliers, whether or not marked as "confidential". Customer shall treat such as confidential information and not disclose them.

Les Logiciels (i) ne peuvent être utilisés que dans le pays dans lequel la licence a été commandée par le Client, (ii) ne peuvent être exécutés que sur des Machines, et ne peuvent être utilisés que par le biais de Machines et, (iii) le cas échéant, ne peuvent être utilisés que par le nombre maximum d'Utilisateurs, d'Utilisateurs nommément désignés ou dans la limite de l'utilisation maximale autorisée par jeton, tels qu'indiqués dans le Document de Transaction.

Les Services en Ligne ne peuvent être utilisés que par le nombre maximum d'Utilisateurs nommément désignés qui est indiqué dans le Document de Transaction. Le présent Contrat ne peut contenir, ni être complété par, un contrat de niveau de service.

2.2. Champ d'application. Le Client s'engage à utiliser chaque Offre 3DS conformément (i) aux termes et conditions du présent Contrat et à la Documentation applicable à cette Offre 3DS et (ii) à toute condition spécifique applicables aux tiers publiée dans les Conditions du Site internet de 3DS et qui s'applique à ladite Offre 3DS. Le Client s'engage à s'assurer que ses Utilisateurs autorisés respecteront lesdits termes et conditions.

Sauf stipulation contraire dans les présentes, le Client reconnaît et convient que 3DS n'est tenue de fournir aucun autre service ou support ni aucune maintenance au titre des Offres 3DS aux termes du présent Contrat. Aucun droit et, notamment sans que cette liste soit limitative, aucun droit d'utilisation, de reproduction ou d'affichage, autre que ceux qui sont expressément prévus par le présent Contrat n'est accordé au Client. Sous réserve de ce qui est permis par le droit applicable, le Client s'engage à ne pas modifier, adapter, étudier à rebours, décompiler, désassembler ou traduire de toute autre manière tout ou partie de toute Offre 3DS et à ne pas fournir, divulguer ou transmettre à un tiers les résultats de tout test ou étude de comparaison se rapportant à toute Offre 3DS.

3. Livraison

3DS s'engage à livrer les Offres 3DS au Client ou à les mettre à sa disposition par voie électronique. Les livraisons électroniques seront effectuées en fournissant au Client les informations nécessaires lui permettant d'accéder aux Services en Ligne et/ou de télécharger le Logiciel. Il appartient au Client d'accéder au site Internet de 3DS et de télécharger le Logiciel.

4. Propriété Intellectuelle

3DS et/ou ses fournisseurs conservent la propriété de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés à toutes les Offres 3DS et à l'ensemble des modifications ou autres œuvres dérivées de celles-ci. Les Logiciels sont fournis sous licence et ne sont pas vendus. Le Client s'engage à préserver et reproduire sur toute copie d'une Offre 3DS les mentions relatives à tout droit d'auteur, brevet ou marque qui figurent sur toute Offre 3DS ou toute copie de celle-ci. Le Client s'engage à tenir des registres complets, véridiques et exacts de toutes les copies des Logiciels, dont les registres sont disponibles aux fins d'un audit par 3DS. Le Client reconnaît que les méthodologies et techniques contenues ou exprimées dans les Offres 3DS constituent des informations ou des secrets commerciaux propriété de 3DS ou de ses fournisseurs, qu'elles soient ou non revêtues de la mention « confidentiel ». Le Client s'engage à les traiter comme des informations confidentielles et à ne pas les divulguer.

5. Warranty, Limitation of Liability, Risk of Use and Indemnity

THE 3DS OFFERINGS ARE MADE AVAILABLE ON AN "AS IS" BASIS, AND, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, WHETHER EXPRESS OR IMPLIED, ORAL OR WRITTEN, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, TITLE AND NON-INFRINGEMENT.

3DS AND ITS LICENSORS SHALL HAVE NO LIABILITY FOR DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL OR PUNITIVE DAMAGES, INCLUDING WITHOUT LIMITATION CLAIMS FOR LOST PROFITS, BUSINESS INTERRUPTION OR LOSS OF DATA, THAT IN ANY WAY RELATE TO THIS AGREEMENT, ANY 3DS OFFERING, DOCUMENTATION OR SERVICES, WHETHER OR NOT 3DS HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

CUSTOMER'S USE OF 3DS OFFERINGS SHALL BE AT CUSTOMER'S SOLE RISK. CUSTOMER SHALL INDEMNIFY AND HOLD 3DS AND ITS LICENSORS HARMLESS FROM ANY AND ALL LIABILITY OR EXPENSE, INCLUDING REASONABLE ATTORNEYS' FEES, ARISING OUT OF THIS AGREEMENT OR CUSTOMER'S USE OF 3DS OFFERINGS UNDER THIS AGREEMENT.

6. Term and Termination

6.1. Term. This Agreement remains in effect for the term specified in the Transaction Document, unless terminated earlier by either party hereto, with or without grounds, upon written notice to the other party.

6.2. Effect of Expiration or Termination. Upon expiration or termination of this Agreement, or of any licenses granted or any Online Services provided hereunder, Customer shall immediately destroy or return all copies of the terminated or expired Licensed Programs and associated Documentation in their entirety and shall no longer have access to the Online Services.

7. Additional Terms for Online Services

Customer Data. All Customer Data will remain the sole property of Customer or the authorized Users that posted such Customer Data. Customer shall have sole responsibility for the accuracy, quality, integrity, legality, reliability, appropriateness of and obtaining copyright permissions for all Customer Data. Subject to the terms and conditions of this Agreement, Customer grants to 3DS a non-exclusive license to use, copy, store and transmit Customer Data and have Customer Data used, copied, stored and transmitted by 3DS's Group Companies and 3DS's subcontractors, to the extent reasonably necessary to provide, maintain and improve the Online Services. Customer shall defend the 3DS Group Companies against all third party claims arising from or relating to (i) Customer's use of the Online Services in violation of applicable laws or regulations, and/or (ii) any violation, infringement or misappropriation of the rights of a third party resulting from the Customer Data, and shall pay all

5. Garantie, Limitation de Responsabilité, Risques liés à l'Utilisation et Indemnisation

LES OFFRES 3DS SONT FOURNIES « EN L'ÉTAT » ET, DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT APPLICABLE, SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ORALE OU ÉCRITE ET, NOTAMMENT SANS QUE CETTE LISTE SOIT LIMITATIVE, AUCUNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE PROPRIÉTÉ ET DE NON-CONTREFAÇON.

3DS ET SES CONCÉDANTS DE LICENCES NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES AU TITRE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SECONDAIRES OU PUNITIFS ET, NOTAMMENT SANS QUE CETTE LISTE SOIT LIMITATIVE, NI DE TOUTE RÉCLAMATION POUR MANQUE À GAGNER, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ OU PERTE DE DONNÉES SE RAPPORTANT D'UNE QUELCONQUE MANIÈRE AU PRÉSENT CONTRAT, À TOUTE OFFRE 3DS, DOCUMENTATION OU SERVICES, QUE 3DS AIT ÉTÉ OU NON INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

L'UTILISATION PAR LE CLIENT DES OFFRES 3DS SE FERA À SES RISQUES ET PÉRILS. LE CLIENT S'ENGAGE À INDEMNISER ET À DÉGAGER 3DS ET SES CONCÉDANTS DE LICENCES POUR L'ENSEMBLE DES RESPONSABILITÉS OU FRAIS, Y COMPRIS LES HONORAIRES D'AVOCAT D'UN MONTANT RAISONNABLE, RÉSULTANT OU LIÉS AU PRÉSENT CONTRAT OU DE L'UTILISATION PAR LE CLIENT DES OFFRES 3DS EN APPLICATION DU PRÉSENT CONTRAT.

6. Durée et Résiliation

6.1. Durée. Le présent Contrat restera en vigueur pour la durée indiquée dans le Document de Transaction, sauf résiliation anticipée par l'une quelconque des parties, avec ou sans motif, par notification écrite adressée à l'autre partie.

6.2. Effets d'Expiration ou de Résiliation. À la date d'expiration ou de résiliation du présent Contrat, ou de toute licence accordée ou de tous Services en Ligne fournis en application des présentes, le Client s'engage à immédiatement détruire ou restituer dans leur intégralité toutes les copies du Logiciel résilié ou expiré et de la Documentation connexe, et le Client n'aura plus accès aux Services en Ligne.

7. Conditions Supplémentaires pour les Services en Ligne

Données du Client. Toutes les Données du Client demeureront la propriété exclusive du Client ou des Utilisateurs agréés qui les auront publiées. Le Client est seul responsable de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la légalité, de la fiabilité, du caractère approprié et de l'obtention des autorisations de reproduction de l'ensemble des Données du Client. Conformément aux stipulations du présent Contrat, le Client accorde à 3DS une licence non exclusive l'autorisant à utiliser, reproduire, stocker et transmettre les Données du Client et à faire utiliser, reproduire, stocker et transmettre les Données du Client par les Sociétés du Groupe 3DS et les sous-traitants de 3DS dans la mesure de ce qui est raisonnablement nécessaire pour fournir, maintenir et améliorer les Services en Ligne. Le Client s'engage à défendre les Sociétés du Groupe 3DS contre toutes réclamations de tiers découlant de ou relatives à (i) l'utilisation par le Client des Services en Ligne en violation des lois ou réglementations applicables,

costs, damages and expenses (including reasonable legal fees) finally awarded against 3DS by a court of competent jurisdiction or agreed to in a written settlement agreement signed by Customer arising out of such claim, provided (i) 3DS provides Customer with prompt written notice of the claim, and (ii) 3DS gives Customer sole control of the defense of the claim and any related settlement discussions and provides reasonable cooperation in the defense and settlement of the claim.

Customer undertakes to abstain from, and shall ensure that all Users abstain from, processing, storing or uploading on its data sharing environment any confidential information or confidential data.

3DS may destroy Customer Data without notice upon expiration or termination of this Agreement.

8. Export

8.1. Export Regulations. 3DS Offerings and related Documentation are subject to Export Control Regulations concerning (i) their export, import, re-export and in-country transfer, (ii) their intended end use by Customer, and (iii) the receipt, use, storage and/or export of Controlled Data. In the event of any conflict between Export Control Regulations, for purposes of the Agreement, the most restrictive law shall prevail.

8.2. Licenses/Authorizations. 3DS, any 3DS Group Company and their licensors shall not be liable if authorizations, licenses and approvals, required for export to Customer under Export Control Regulations, are not sought or obtained.

8.3. Customer Responsibilities. Customer shall comply with all applicable Export Control Regulations, and shall not export or re-export, directly or indirectly, any 3DS Offering or related Documentation if such export or re-export requires an export license or other governmental approval pursuant to Export Control Regulations without first obtaining such license or approval. Customer shall not use any 3DS Offering and Documentation in violation of Export Control Regulations, including but not limited to proliferation of any nuclear, chemical or biological weapons or missile delivery systems. Customer shall not divert any 3DS Offering or Documentation to any country, company or individual if prohibited by Export Control Regulations. For that purpose, 3DS shall be entitled at any time to require Customer to: (i) sign a binding end-use form confirming Customer's compliance with Export Control Regulations (in particular as regards the compliant use and absence of diversion of 3DS Offerings), and (ii) provide evidence to authenticate the use of 3DS Offerings in compliance with Export Control Regulations.

8.4. Online Services. Customer recognizes that Customer's data may be transferred to, or stored in any country. In the event of export, Customer shall be deemed the exporter of Controlled Data and shall be responsible

et/ou (ii) toute violation, contrefaçon ou appropriation illicite des droits d'un tiers résultant des Données du Client, et à payer l'ensemble des dépens, dommages et intérêts et frais (y compris les honoraires d'avocat d'un montant raisonnable) que 3DS aura été condamnée à payer par toute juridiction compétente ou qui auront fait l'objet d'un accord transactionnel écrit et signé par le Client au titre d'une telle réclamation, à condition (i) que 3DS avertisse le Client par écrit et dans les meilleurs délais de la réclamation, et (ii) que 3DS autorise le Client à conduire seul la défense contre la réclamation ainsi que toutes négociations en vue d'un règlement et apporte au Client sa coopération raisonnable dans le cadre de la défense contre cette réclamation ainsi que de son règlement.

Le Client s'engage à s'abstenir de traiter, stocker ou télécharger dans son environnement de partage de données toute information confidentielle ou donnée confidentielle et à s'assurer que l'ensemble des Utilisateurs s'en abstiennent également.

3DS pourra détruire les Données du Client sans préavis lors de l'expiration ou de la résiliation du présent Contrat.

8. Exportation

8.1. Règlements en matière d'exportation. Les Offres 3DS et la Documentation connexe tombent sous le coup des Règlements de contrôle des exportations en ce qui concerne (i) leur exportation, importation, réexportation et transfert domestiques, (ii) leur utilisation finale prévue par le Client, et (iii) la réception, l'utilisation, le stockage et/ou l'exportation des Données Contrôlées. Aux fins du présent Contrat, en cas de conflit entre des Règlements de contrôle des exportations, la norme la plus rigoureuse doit prévaloir.

8.2. Licences / Autorisations. 3DS, les Sociétés du Groupe 3DS ainsi que leurs concédants de licence n'encourent aucune responsabilité si les autorisations, licences et agréments, nécessaires aux fins d'exportation au Client en vertu des Règlements de contrôle des exportations, ne sont pas sollicitées ou obtenues.

8.3. Responsabilités du Client. Le Client doit respecter tous les Règlements de contrôle des exportations et doit s'abstenir d'exporter ou de réexporter, directement ou indirectement, toute Offre 3DS ou Documentation connexe lorsqu'une telle exportation ou réexportation nécessite une licence d'exportation ou toute autre autorisation gouvernementale conformément aux Règlements de contrôle des exportations et qu'il ne l'aura pas préalablement obtenu. Le Client garantit qu'il n'utilisera aucune Offre 3DS ou la Documentation connexe en violation des Règlements de contrôle des exportations, y compris sans pour autant s'y limiter à des fins de prolifération d'armes ou de systèmes de lancement de missiles nucléaires, chimiques ou biologiques et qu'il ne les détournera pas au profit de tout pays, toute société ou toute personne physique si cela est interdit par les Règlements de contrôle des exportations. À cette fin, 3DS doit, à tout moment, pouvoir demander au Client de : (i) signer un formulaire contraignant d'utilisation finale confirmant que le Client respecte les Règlements de contrôle des exportations (eu égard notamment à une utilisation conforme et à l'absence de détournement des Offres 3DS) et (ii) fournir des preuves afin d'authentifier l'utilisation des Offres 3DS dans le respect des Règlements de contrôle des exportations.

8.4. Services en Ligne. Le Client reconnaît que les Données du Client pourront être transférées ou stockées dans tout pays. En cas d'exportation, le Client sera réputé être l'exportateur des Données Contrôlées et sera

for compliance with all Export Control Regulations applicable to its data. Customer shall ensure that all users under the Agreement abstain from processing, storing or uploading any Controlled Data on its data sharing environment. The restriction in the foregoing sentence shall not apply to information where the authorization is required solely for export to countries subject to trade sanctions.

8.5. Applicability. The export, re-export, and in-country transfer of information provided under the Agreement is subject to compliance with Export Control Regulations. Unless provided for in a separate agreement, the parties shall not disclose or exchange any Controlled Data. The restriction in the foregoing sentence shall not apply to information where the authorization is required solely for export to countries subject to trade sanctions.

8.6. Compliance. The obligations of 3DS and any 3DS Group Company under the Agreement shall be subject to and conditioned upon compliance with all applicable Export Control Regulations. 3DS and/or any 3DS Group Company may terminate or suspend at any time the Agreement, all licenses and access to Online Services, provision of 3DS Offerings hereunder, or generally cease or suspend the performance of its obligations under the Agreement, if Customer violates the Export Control Regulations provisions of the Agreement or if performance of the Agreement would cause 3DS and/or any 3DS Group Company to infringe any Export Control Regulations or to be potentially exposed to any sanctions or penalties that could be imposed by any governmental authority as a result of continued performance. Such suspension or termination shall be effective upon written notice as of the date stipulated in that notice.

9. Customer Data; Data Privacy

9.1 Principle.

Each Party acknowledges that, for the Processing of professional contact details required for the management of this Agreement, Customer and 3DS each act as independent Controllers according to their own publicly available privacy policy.

Customer acknowledges and agrees that, as a principle and except when the evaluation of Online Services (which specifically excludes any production or commercial purpose, or training purpose) irrefutably requires the Processing by 3DS of Personal Data provided by, Customer shall not transfer to 3DS any Personal Data for its evaluation of Online Services. It is Customer's responsibility to use fake data and/or anonymize any Personal Data prior to any transmission of data to be Processed by 3DS.

9.2 Exception.

When the evaluation of the Online Services, as described in the Transaction Document, irrefutably requires the Processing by 3DS of Personal Data provided by Customer on behalf of Customer, Customer appoints 3DS as Processor and the Parties agree that 3DS will Process Personal Data

responsable du respect des Règlements de contrôle des exportations applicables à ses données. Le Client doit s'assurer que tous les utilisateurs en vertu du présent Contrat s'abstiennent de traiter, stocker ou télécharger toute Donnée Contrôlée dans leur environnement de partage de données. Les limitations précédentes ne s'appliquent pas aux données lorsque l'autorisation est uniquement nécessaire aux fins d'exportation vers des pays visés par des sanctions commerciales.

8.5. Applicabilité. L'exportation, la réexportation ainsi que le transfert domestique d'informations en vertu du présent Contrat en relation doivent respecter les Règlements de contrôle des exportations. À moins qu'il ne soit convenu du contraire dans un contrat à part, les parties ne doivent divulguer ou échanger aucune Donnée Contrôlée. Les limitations précédentes ne s'appliquent pas aux données lorsque l'autorisation est uniquement nécessaire aux fins d'exportation vers des pays visés par des sanctions commerciales.

8.6. Conformité. Les obligations de 3DS ainsi que de toute Société du Groupe 3DS en vertu du présent Contrat sont soumises et subordonnées au respect de tous les Règlements de contrôle des exportations applicables. 3DS et/ou toute Société du Groupe 3DS peut à tout moment, résilier ou suspendre le présent Contrat, toutes les licences et accès aux Services en Ligne, la fourniture des Offres 3DS en vertu des présentes ou de façon générale, cesser ou suspendre l'exécution de ses obligations en vertu du présent Contrat, lorsque le Client viole les dispositions relatives aux Règlements de contrôle des exportations prévues dans le présent Contrat ou lorsque l'exécution du Contrat impliquerait pour 3DS et/ou toute Société du Groupe 3DS la violation des Règlements de contrôle des exportations ou d'être potentiellement exposées à des sanctions ou à des pénalités susceptibles d'être imposées par toute autorité gouvernementale en raison d'une poursuite de l'exécution du Contrat. Cette suspension ou résiliation prendra effet à compter de sa notification écrite, conformément à la date indiquée dans cette notification.

9. Données du Client ; Confidentialité des Données

9.1 Principe.

Chacune des Parties reconnaît que dans le cadre du Traitement des coordonnées professionnelles nécessaires aux fins de gestion du présent Contrat, le Client et 3DS agissent chacun en qualité de Responsable du traitement indépendant conformément à leur propre politique de confidentialité publiquement disponible.

Le Client reconnaît et accepte qu'en principe et à moins que l'évaluation des Services en Ligne (qui exclut spécifiquement toute finalité de production, commerciale ou de formation) n'exige irréfutablement le Traitement par 3DS de Données à Caractère Personnel fournies par, le Client s'abstienne de transférer à 3DS toute Donnée à Caractère Personnel pour son évaluation des Services en Ligne. Il relève de la responsabilité du Client d'utiliser de fausses données et/ou d'anonymiser toutes Données à Caractère Personnel avant toute transmission de données devant être Traitées par 3DS.

9.2 Exception

Lorsque l'évaluation des Services en Ligne, telle que décrite dans le Document de Transaction, exige irréfutablement le Traitement par 3DS de Données à Caractère Personnel, le Client désignera 3DS en qualité de Sous-traitant et les parties conviennent que 3DS Traitera les Données à

provided by Customer in accordance with the Data Processing Exhibit published in the 3DS Website Terms.

Customer acknowledges and agrees that it is and shall at all times remain the sole Controller of the Personal Data that will be processed as part of its access to and use of a 3DS Offering and therefore, shall be responsible for complying with all Applicable Data Protection Legislation including, but not limited to, (i) transfer (including cross-borders transfer) and storage of Personal Data, (ii) information and/or consent of Data Subjects and (iii) rights of Data Subjects including access, modification and deletion where applicable.

3DS, acting as Processor, will collect, store and Process the Personal Data in accordance with the Agreement.

If and as required by Applicable Data Protection Legislation, 3DS will:

- i. for the duration of use of the Online Services, Process Personal Data provided by Customer in accordance with this Agreement and Customer's reasonable written instructions which in all circumstances shall be consistent with this Agreement;
- ii. require that the persons who are authorized to Process Personal Data provided by Customer have a need-to-know and are bound by an appropriate obligation of confidentiality;
- iii. reasonably assist Customer in complying with its obligations as Controller, regarding sections 32 to 36 of the General Data Protection Regulation, taking into account the nature of Processing as described in the Agreement; If 3DS has reason to believe or is convinced that a Personal Data Breach impacting Customer has occurred, 3DS will (i) notify the incident to Customer without undue delay after becoming aware of such Personal Data Breach, (ii) provide Customer with available information allowing it to comply with its notification obligations with competent supervisory authority;
- iv. reasonably assist Customer with fulfilling its obligations with regards to responding to requests from Data Subjects to exercise their rights under Applicable Data Protection Legislation in a manner consistent with the use of the Online Services and 3DS's role as Processor;
- v. make available to Customer the necessary information in 3DS's possession to demonstrate Customer's compliance with its obligations provided for in the Applicable Data Protection Legislation and reflected in this section; and, in case compliance with Applicable Data Protection Legislation cannot be evidenced through the appropriate documentation provided by 3DS, allow for, an audit. Such audit will be (i), notified to 3DS in writing at least thirty (30) days in advance by indicating its scope which shall be limited to assess Customer's compliance where the documentation provided by 3DS is not relevant (ii) conducted by an independent auditor mandated by Customer at Customer's costs and performed not more than once every twelve (12) months;
- vi. implement the technical and organization measures as described in the Data Processing Exhibit, which Customer deems appropriate taking into account the state of the art, the costs of implementation and the nature, scope, context and purposes of Processing as well as the risk of varying likelihood and severity for the rights and freedoms of natural persons.

Caractère Personnel fournies par le Client conformément à l'Annexe relative à la protection des données publiée dans les conditions du site web de 3DS.

Le Client reconnaît et accepte qu'il est et demeurera en toutes circonstances le seul Responsable du Traitement des Données à Caractère Personnel qui seront traitées dans le cadre de son accès à une Offre 3DS ainsi que son utilisation de ladite offre, et qu'il est par conséquent responsable du respect de l'ensemble des Lois applicables en matière de protection des Données à Caractère Personnel, incluant notamment sans que cette liste soit limitative, les lois concernant (i) le transfert (y compris les transferts transfrontaliers) et le stockage des Données à Caractère Personnel ; (ii) les informations et/ou le consentement des Personnes concernées et (iii) les droits des Personnes concernées y compris l'accès, la modification et la suppression, le cas échéant

3DS, agissant en tant que responsable du traitement des données, collectera, stockera et traitera les données personnelles conformément à l'accord.

Si la législation applicable en matière de protection des données l'exige, 3DS s'engage à :

- i. pour la durée de l'utilisation des services en ligne, traiter les données à caractère personnel fournies par le client conformément au présent accord et aux instructions écrites raisonnables du client qui, en toutes circonstances, doivent être compatibles avec le présent accord ;
- ii. exiger que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel fournies par le client aient besoin d'en connaître et soient liées par une obligation de confidentialité appropriée ;
- iii. Si 3DS a des raisons de croire ou est convaincue qu'une violation de données personnelles affectant le client s'est produite, 3DS (i) notifiera l'incident au client dans les meilleurs délais après avoir pris connaissance de cette violation de données personnelles, (ii) fournira au client les informations disponibles lui permettant de se conformer à ses obligations de notification auprès de l'autorité de surveillance compétente ;
- iv. aider raisonnablement le client à remplir ses obligations en ce qui concerne la réponse aux demandes des personnes concernées d'exercer leurs droits en vertu de la législation applicable en matière de protection des données, d'une manière compatible avec l'utilisation des services en ligne et le rôle de 3DS en tant que sous-traitant ;
- v. mettre à la disposition du client les informations nécessaires en possession de 3DS pour démontrer le respect par le client de ses obligations prévues par la législation applicable en matière de protection des données et reflétées dans la présente section ; et, dans le cas où le respect de la législation applicable en matière de protection des données ne peut pas être prouvé par la documentation appropriée fournie par 3DS, permettre un audit. Cet audit sera (i) notifié à 3DS par écrit au moins trente (30) jours à l'avance en indiquant sa portée qui sera limitée à l'évaluation de la conformité du client lorsque la documentation fournie par 3DS n'est pas pertinente (ii) effectué par un auditeur indépendant mandaté par le client aux frais du client et réalisé au plus une fois tous les douze (12) mois ;
- vi. mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles décrites dans la Pièce relative au traitement des données, que le Client juge appropriées compte tenu de l'état de la technique, des

- vii. keep a list of the Sub-Processors that will be involved in the Processing of Personal Data provided by Customer due to the Processing activities implemented on behalf of Customer and inform Customer of any intended changes concerning the addition or replacement of other Sub-Processors, thereby giving the Customer the opportunity to object to such changes. Customer will be notified at least 15 (fifteen) days in advance before authorizing any new Sub-Processor to Process Personal Data provided by Customer with a mechanism to obtain notice of that update, except in case of emergency. Customer may reasonably object to 3DS's use of a new Sub-Processor if (i) such new Sub-Processor Processes Personal Data provided by Customer, (ii) Customer demonstrates it has a legitimate interest, and notifies 3DS in writing, within fifteen (15) days after receipt of the notification, it being specified that in the absence of an objection from Customer, the Sub-Processor is deemed to be accepted by Customer. If Customer notifies its objection related to the new Sub-Processor within the above timeframe, Customer may terminate the 3DS Offering impacted by this change of Sub-Processor before the end of the notice period of fifteen (15) days after receipt of the notification; and
- viii. upon termination or expiration of the Agreement, delete or return to Customer Personal Data provided by Customer, at Customer's option, and delete all existing copies, in accordance with the terms of this Agreement, except where applicable law requires retention of Personal Data or where retention of Personal Data is necessary for evidentiary purposes during the applicable statute of limitations.

coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du Traitement, ainsi que du risque plus ou moins probable et grave pour les droits et libertés des personnes physiques.

- vii. tenir une liste des Sous-Traitants qui seront impliqués dans le Traitement des Données à caractère personnel fournies par le Client en raison des activités de Traitement mises en œuvre pour le compte du Client et informer le Client de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'autres Sous-Traitants, donnant ainsi au Client la possibilité de s'opposer à de tels changements. Le client sera informé au moins 15 (quinze) jours à l'avance avant d'autoriser tout nouveau sous-traitant ultérieur à traiter les données à caractère personnel fournies par le client, avec un mécanisme permettant d'obtenir la notification de cette mise à jour, sauf en cas d'urgence. Le Client peut raisonnablement s'opposer à l'utilisation par 3DS d'un nouveau Sous-Traitant si (i) ce nouveau Sous-Traitant traite des Données Personnelles fournies par le Client, (ii) le Client démontre qu'il a un intérêt légitime, et le notifie à 3DS par écrit, dans les quinze (15) jours suivant la réception de la notification, étant précisé qu'en l'absence d'objection de la part du Client, le Sous-Traitant est réputé être accepté par le Client. Si le Client notifie son opposition relative au nouveau Sous-Traitant dans le délai ci-dessus, le Client peut résilier l'Offre 3DS impactée par ce changement de Sous-Traitant avant la fin du délai de préavis de quinze (15) jours à compter de la réception de la notification ; et
- viii. à la résiliation ou à l'expiration de l'accord, supprimer ou renvoyer au client les données à caractère personnel fournies par le client, au choix du client, et supprimer toutes les copies existantes, conformément aux conditions du présent accord, sauf si la loi applicable exige la conservation des données à caractère personnel ou si la conservation des données à caractère personnel est nécessaire à des fins de preuve pendant la durée du délai de prescription applicable

10. Miscellaneous

10.1. Notices. All notices required hereunder shall be in writing and delivered to the other party at its contact address as specified in the relevant Transaction Document. In the case of Customer providing a notice to 3DS, any notice shall include a copy to legal.notice@3ds.com. For Online Services, notices may also be delivered by 3DS by e-mail and deemed to have been given twenty-four (24) hours after the time such e-mail is sent to Customer. For 3DS Offerings ordered on the 3DS web store, notices shall be delivered pursuant to the processed defined on such 3DS web store. Notwithstanding the foregoing, where in Section 6.1 a written notice is required, that requirement can be met by exchange of letters, emails or other electronic means for which a process has been provided by 3DS.

10.2. Force Majeure. Neither party hereto shall be liable for any default in the performance of its obligations under this Agreement resulting from (i) a force majeure event as defined by the law governing this Agreement and the courts in such jurisdiction, or (ii) the following causes: strikes (whether previously announced or not), war (declared or not), riots, governmental action, acts of terrorism, acts of God (fire, flood, earthquake, etc.), or any electrical, utility, or telecommunication outage.

10. Stipulations diverses

10.1. Notifications. Toutes les notifications requises aux termes du Contrat doivent revêtir une forme écrite et être remises à l'autre partie à l'adresse de contact figurant dans le Document de Transaction correspondant. Dans le cas où le Client émet une notification à l'attention de 3DS, legal.notice@3ds.com doit toujours être mis en copie. Pour les Services en Ligne, les notifications peuvent également être délivrées par 3DS par courrier électronique et seront considérées comme ayant été communiquées vingt-quatre (24) heures après l'heure à laquelle un tel courrier électronique aura été envoyé au Client. Pour les Offres 3DS commandées sur la boutique en ligne de 3DS, les notifications devront être faites conformément à la procédure indiquée sur la boutique en ligne de 3DS. Nonobstant ce qui précède, lorsque conformément à l'article 6.1, une notification écrite est exigée, une telle exigence peut être satisfaite par l'échange de lettres, de courriers électroniques ou autres moyens électroniques pour lesquels 3DS aura fourni une procédure déterminée.

10.2. Force Majeure. Aucune des Parties n'engagera sa responsabilité au titre de toute inexécution ou mauvaise exécution de ses obligations aux termes du présent Contrat résultant (i) d'un cas de force majeure tel qu'il est défini par le droit applicable au présent Contrat et les tribunaux du pays correspondant, ou (ii) des causes suivantes : une grève (annoncée au préalable ou non), une guerre (déclarée ou non), des émeutes, un acte gouvernemental, un acte de terrorisme, une catastrophe naturelle (incendie, inondation, tremblement de terre, etc.), ou toute panne

d'électricité, interruption des services publics ou coupures des télécommunications.

10.3. Third Party Hosting. Customer is authorized to install and use the Licensed Programs remotely on machines operated by a well-established third party service provider and to appoint such provider to host the Licensed Programs solely for and on behalf of Customer; provided, however, that (i) only duly authorized users shall have the right to use the Licensed Programs, (ii) Customer shall ensure that such service provider grants access to the Licensed Programs solely for the purpose of providing the services mentioned above to Customer in compliance with the terms of this Agreement, and (iii) such service provider is not part of a group of companies that provides products or services competing with 3DS Offerings. If Customer becomes aware of any unauthorized access, use, or disclosure of the Licensed Programs, Customer shall immediately terminate the service provider's access to the Licensed Programs and promptly notify 3DS or the relevant 3DS Group Company.

10.4. Severability. If any provision of this Agreement is found to be illegal, void, or unenforceable, the other provisions shall remain in full force and effect, and the affected provision will be modified to render it enforceable and effective to the maximum extent possible in order to effect the original intent of the parties.

10.5. Transfer; Assignment; Subcontract. Any subcontract, assignment, delegation, or other transfer of this Agreement or any right, duty, benefit, or obligation of Customer hereunder (including without limitation by operation of law or by sale of Customer assets, whether directly or by merger, and a change in control of Customer shall be deemed to be an "assignment" for purposes of the foregoing) is subject to 3DS's prior written approval. Any attempt to do so without 3DS consent is void. Any approved transfer of licenses may be subject to an adjustment fee. This Agreement shall be binding upon, and inure to the benefit of 3DS and its successors and assigns. 3DS may assign, delegate, subcontract, or otherwise transfer any of its rights or obligations hereunder, in whole or in part, without Customer's consent.

10.6. Entire Agreement. This Agreement comprises the complete agreement between the parties relating to the subject matter hereof and supersedes all prior and contemporaneous proposals, agreements, understandings, representations, and communications, whether oral or written. Customer confirms that it (i) has full knowledge of all terms herein and those incorporated herein by reference, (ii) agrees to be bound by and to comply with such terms, and (iii) in entering into this Agreement, has not relied upon the future availability or functionality or product updates with respect to any 3DS Offering. Any term or condition contained and/or referenced in Customer's purchase order shall not in any way supersede, supplement, or otherwise modify the terms of this Agreement. No waiver or modification of any provision of this Agreement shall be binding unless made in writing and signed by both parties. A party's failure at any time to require performance of any provision hereof shall in no manner affect its right at a later time to enforce that or any other provision.

10.7. Amendments & Non-Waiver. No waiver, alteration, modification, or cancellation of any of the provisions of this Agreement shall be binding unless made by written amendment signed by both parties. A party's failure at any time to require performance of any provision hereof shall in no manner affect its right at a later time to enforce that or any other provision.

10.3. Hébergement de Tiers. Le Client est autorisé à installer et à utiliser les Logiciels à distance sur des ordinateurs exploités par un fournisseur de services tiers bien établi et de bonne réputation, et à désigner ce fournisseur de services pour exploiter le matériel et gérer les Logiciels exclusivement pour le compte et au nom du Client ; sous réserve toutefois (i) que seuls les utilisateurs agréés aient le droit d'utiliser les Logiciels ; (ii) que le Client s'assure que ce fournisseur de services n'autorise l'accès aux Logiciels qu'aux seules fins de fournir au Client les services mentionnés ci-dessus et soit par ailleurs soumis à toutes les restrictions et limitations contenues dans le présent Contrat ; et (iii) que ce fournisseur de services ne fasse pas partie d'une groupe qui commercialise des produits ou services concurrents des Offres 3DS. Si le Client prend connaissance de tous cas d'accès non autorisé aux Logiciels, ou d'utilisation ou de divulgation non autorisées de ceux-ci, le Client s'engage à interrompre immédiatement l'accès du fournisseur de services aux Logiciels.

10.4. Divisibilité. Si l'une des stipulations du présent Contrat est jugée nulle, illégale ou privée d'effet, les autres stipulations demeureront en vigueur et la stipulation concernée sera modifiée de manière à la rendre applicable et effective dans la plus large mesure possible afin de mettre en œuvre l'intention initiale des parties.

10.5. Transfert, Cession et Sous-traitance. Toute sous-traitance, cession, délégation ou tout transfert de toute autre manière (notamment, sans que la liste soit limitative, au moyen d'une fusion, d'un changement de contrôle, d'une acquisition, d'un désinvestissement, d'un changement de direction, en vertu de la loi ou d'un apport en nature) par le Client de tout ou partie de ses droits, devoirs, avantages ou obligations aux termes du présent Contrat est soumis à l'accord préalable et écrit de 3DS. Toute tentative exercée dans ce sens sans cet accord sera nulle et non avenue. Le présent Contrat sera opposable à 3DS et ses successeurs et ayants droit et s'appliquera à leur profit. 3DS peut céder, déléguer, sous-traiter ou transférer de toute autre manière ses droits ou obligations en vertu des présentes, en tout ou en partie, sans le consentement du Client.

10.6. Intégralité de l'entente. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'entente entre les parties relativement à l'objet des présentes et remplace l'ensemble des propositions, contrats, accords, déclarations et communications antérieurs ou simultanés, écrits ou oraux. Le Client confirme (i) qu'il est pleinement informé de l'ensemble des conditions qui figurent aux présentes et de celles qui y sont incorporées par référence, (ii) qu'il s'engage à s'y soumettre et à les respecter, et (iii) que, en concluant le présent Contrat, il n'a pas pris en considération la disponibilité future d'une fonctionnalité ou de mises à jour des produits relatifs à toute Offre 3DS. Les conditions contenues dans un bon de commande du Client et/ou auxquelles renvoie un bon de commande du Client ne sauraient en aucun cas remplacer, supplanter ou autrement modifier les conditions du présent Contrat. Le fait pour une partie de ne pas exiger en toute circonstance l'exécution de l'une quelconque des stipulations du présent Contrat ne compromettra nullement son droit d'obtenir ultérieurement le respect de cette stipulation ou de toute autre stipulation.

10.7. Modifications et Absence de renonciation. Aucune renonciation, modification ou annulation de l'une quelconque des stipulations du présent Contrat ne sera opposable à moins d'être formalisée dans un avenant écrit signé par les deux parties. Le fait pour une partie de ne pas exiger en toute circonstance l'exécution de l'une quelconque de ses stipulations du présent Contrat ne compromettra nullement son droit d'obtenir ultérieurement le

respect de cette stipulation ou de toute autre stipulation.

10.8. Language. This Agreement is provided in English and may be provided, for informational purposes only, in a language other than English. The English version shall be the only binding and enforceable version of this Agreement.

10.8. Langue. Le présent Contrat est fourni en anglais et peut être communiqué, à titre informatif uniquement, dans une autre langue. La version anglaise constitue la seule version opposable et exécutoire du présent Contrat.

10.9. Survival. The following sections of this Agreement shall survive termination or expiration thereof: Sections 1 ("Definitions"), 2.2 ("Scope"), 4 ("Intellectual Property"), 5 ("Warranty, Limitation of Liability, Risk of Use and Indemnity"), 6.2 ("Effect of Expiration or Termination"), 7 ("Additional Terms for Online Services"), 8 ("Export"), 9 ("Customer Data; Data Privacy") and 10 ("Miscellaneous").

10.9. Maintien en vigueur. Les articles suivants du présent Contrat demeureront en vigueur postérieurement à sa résiliation ou à son expiration : article 1 (« Définitions »), article 2.2 (« Champ d'application »), article 4 (« Propriété Intellectuelle »), article 5 (Garantie, Limitation de responsabilité, Risque liés à l'utilisation et Indemnisation »), article 6.2. (« Effets d'Expiration ou de Résiliation »), 7 (« Conditions supplémentaires pour les Services en Ligne »), article 8 (« Exportation »), article 9 (« Données du Client ; Confidentialité des Données »), et article 10 (« Stipulations diverses »).

10.10. Governing Law and Jurisdiction. This Agreement shall be governed and construed in accordance with the laws of France. The Commercial Court of Paris ("Tribunal de commerce de Paris") shall have exclusive jurisdiction to hear any dispute arising out of or in connection with the interpretation and/or performance of this Agreement, however, the parties acknowledge and agree that in the event that the subject matter of any such dispute is intellectual property, 3DS shall have the right to bring any such dispute before the French Civil Court having jurisdiction pursuant to the French Code of Civil Procedure ("Code de Procédure Civile").

10.10. Droit applicable et tribunaux compétents. Le présent Contrat est régi par la loi française. Le Tribunal de commerce de Paris sera exclusivement compétent pour juger tout litige résultant de l'interprétation et/ou à l'exécution du présent Contrat, toutefois, les parties reconnaissent et conviennent que lorsqu'un tel litige aura pour objet une question relative à la propriété intellectuelle, 3DS aura le droit d'en saisir la juridiction française civile compétente aux termes du Code de procédure civile.

Customer acknowledges and agrees that the paragraph immediately above shall not prevent, restrict or otherwise limit in any manner, 3DS's rights to seek equitable remedies, including injunctive relief before any competent court in any jurisdiction.

Le Client reconnaît et convient que ce qui précède ne saurait empêcher, restreindre ou autrement limiter d'une quelconque manière les droits de 3DS de solliciter des mesures en équité y compris des mesures injonctives auprès de tout tribunal compétent dans toute juridiction.

ELA (Indirect) – France & French Speaking Countries - French - V13.2.1